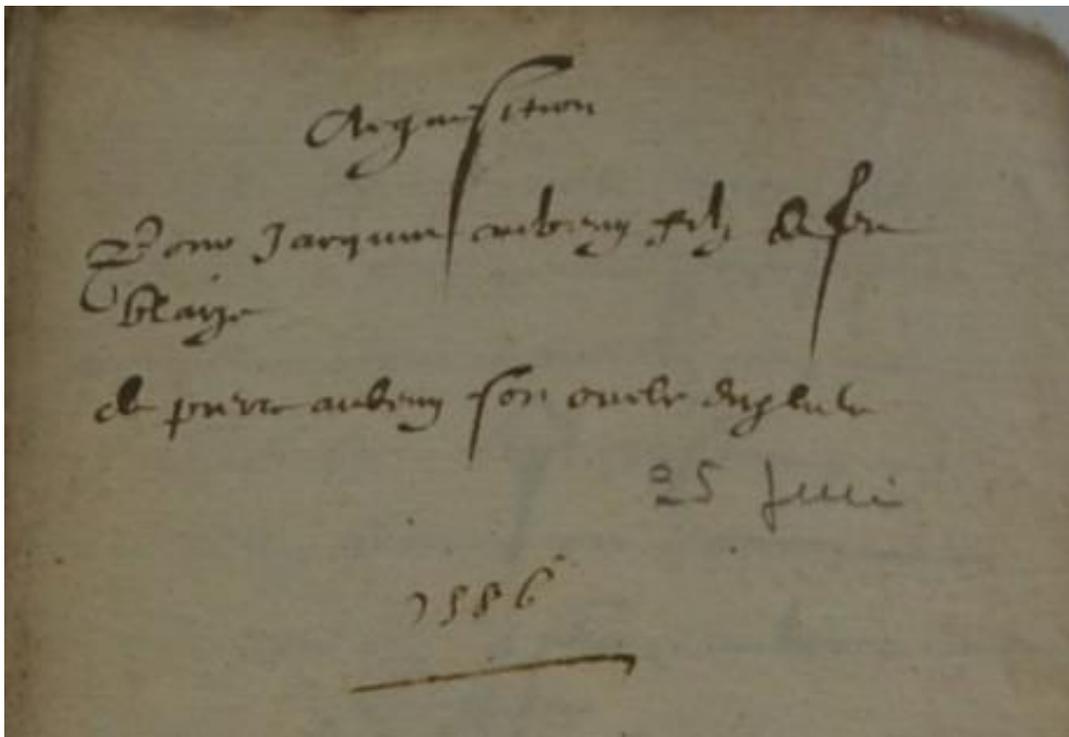


Actes notariés

Acquisitions de 1586 à 1600



Acquisition
Don Jacques Aubrey, fils de
Blaise
de Pierre Aubrey son oncle aîné
25 juii
1586

Acquisitions ou Ventes de 1586 à 1600

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des *acquisitions ou ventes* qui ont été passées par des Aubiérais ou autres par devant maître Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, durant les années 1586 à 1600.

Les textes ne sont pas toujours présentés dans leur transcription intégrale, mais l'essentiel des faits, des données et des personnes présentes et/ou concernées par ces actes est soumis à votre connaissance.

1586-06-25_Acquisition par Jacques Aubeny de Pierre Aubeny

Acquisition du 25 juin 1586. Pierre Aubeny, laboureur d'Aubière, a vendu à Jacques Aubeny, son neveu, fils à feu Blaize, pour la somme de soixante-six écus deux tiers, une grange, située dans la justice d'Aubière et au terroir de las Treilhas, jouxte la grange dudit acquéreur d'une part à jour, la grange des hoirs de feu Anthoine Gioux et Guillaume Gioux d'autre, la saulzade dudit vendeur d'autre, et le courtil dudit acquéreur d'autre partie ; plus le tiers par indivis d'une nugeyrate¹, d'une éminée, avec ses noyers et appartenances, située dans la justice de Clermont et au terroir de Caussas, jouxte la terre de Jehan Martin, marguiller, d'une part, la voye commune d'autre, la terre des hoirs de feu M^e Pierre Leriche d'autre ; plus une vigne de deux œuvres, située dans la justice d'Aubière et au terroir de Rochegegens, joignant à la vigne dudit vendeur par sa femme, d'une part, le viol² commun d'autre part, la vigne de Jehan Obby d'autre, et la vigne de Jehan Chastanier d'autre ; plus un pré d'une demi œuvre, avec ses arbres, situé dans ladite justice et au terroir des Saulzes, jouxte le pré dudit acquéreur de deux parties, le rif commun d'autre, le pré de Jehan Legay d'autre, et le pré de Jehan Cellierier par sa femme d'autre partie ; plus un pré d'un demi quart d'œuvre, situé dans ladite justice et au terroir de la Ribeyre, joignant au pré dudit acquéreur d'une part, le pré des hoirs d'Audebert Dégironde, le pré de Michel Barberon d'autre, et le pré de Michel Dumolin d'autre partie ; lesdits héritages aux cens et charges accoutumés... Fait à Aubière en la maison de M^e Jacmet Dumolin, en présence dudit Dumolin et d'honorable homme François Daurière, qui ont signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 1 – A.D. 63).

1587-05-09_Acquisition par Claude Salicques, d'Andrieue Cournol

Acquisition du 9 mai 1587. Andrieue Cournol, veuve de feu François Gandebeuf, et Guillaume Pezand r..., son fils, de Romagnat, ont vendu à Claude Salicques, d'Aubière, pour la somme de vingt-six écus sol deux tiers, une terre, avec son noyer et appartenances quelconques, d'une éminée, située dans la justice de Montferrand et au terroir de ... sine de la font dau Bac, joignant le grand Chemin commun allant d'Aubière à Montferrand d'une part à jour, la terre de Jehan Deperes d'autre, un autre grand chemin commun tendant de Clermont à Cournon d'autre, et la terre des hoirs de feu Michel Deperes d'autre partie... Témoins : Jehan Chastanier d'Aubière, qui a signé, Jacques Vialevaux d'Aubière et Saturnin Cournol de Romagnat, qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 2 – A.D. 63).

1591-11-17_Acquisition par Pierre Feulhade de François Vaury

Acquisition du 17 novembre 1591. François Vaury, laboureur d'Aubière, a vendu à Pierre Feulhade, hoste d'Aubière, pour le prix et somme de onze écus sol, un chazal entouré de murailles avec ses appartenances, situé dans le lieu d'Aubière et au quartier de la Place

¹ - Nugeyrate : plantation de noyers.

² - Viol : sentier.

sine de sous l'église, joignant à la maison de la cure d'Aubière d'une part, la maison de Claude Salicques d'autre, la maison dudit vendeur à bize et travers, et la rue ou passage à bout ³ d'autre partie, quitte de tous cens et charges quelconques... Témoins : Jehan Montel charpentier dudit lieu, M^{re} Anthoine Constantin, prêtre dudit lieu soussigné. Ledit acquéreur ne pourra entrer dans sa maison quand il aura fait une porte du côté de la rue du côté de nuit, pour entrer dans le ... sus vendu... (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 6 - A.D. 63).

1592-01-09_Acquisition par François Chavaignat d'Anna Dégironde

Acquisition du 9 janvier 1592. Anna Dégironde, veuve de feu François Chassignolles d'Aubière, a vendu à François Chavaignat, laboureur dudit lieu, pour le prix et somme de trois écus sol, une petite chalme ⁴ de verger, sans aucune haie ni clôture, d'une coupée, située dans la justice d'Aubière et au terroir de las Champs, joignant au chemin commun d'une part, le verger dudit acquéreur d'autre, la chalme des hoirs de feu Guillaume Gioux d'autre, et une raze d'autre à midi, quitte de tout cens et charge... Témoins : Anthoine Decors et Guillaume Eschenoit (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-01-20_Acquisition par Françoise Chappaud et Andrieu Tarteyre, d'Anthoine Sudre

Acquisition du 20 janvier 1592. Anthoine Sudre, laboureur d'Aubière, a vendu à Françoise Chappaud et Andrieu Tarteyre son fils ci-présent, au prix et somme de six écus sol deux tiers, un petit cuvage couvert à tuile, situé dans le lieu d'Aubière et au quartier de « tras le Four » [signifiant : *derrière le Four*], joignant à la maison de Guillaume Fosson d'une part, la maison de Gilbert Rouchaud d'autre, et le chazal ⁵ d'Anthoine Andrieu d'autre partie, au cens accoutumé... Témoins : Jehan Gioux, et Jehan Chastanier soussigné (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-01-20_Acquisition par Michel Mazen d'Anthoine Moynade

Acquisition du 20 janvier 1592. Anthoine Moynade, laboureur d'Aubière, a vendu à Michel Mazen, laboureur dudit lieu, pour le prix et somme de vingt-deux écus sol, une terre de trois quartellées, située dans la justice d'Aubière et au terroir de las Faissas, jouxte la terre de Claude Salicques d'une part, la terre de Guillaume Ceaulme d'autre, le chemin commun d'autre, et la terre de M^e Jehan Montorier d'autre partie, quitte de cens et charges... Témoins : Anthoine Dégironde marquet et Anthoine Aubeny d'Aubière (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-01-26_Acquisition par François Gioux de François Deroche

Acquisition du 26 janvier 1592. François Deroche, laboureur d'Aubière [Estienne Deroche sur la page titre !], a vendu à François Gioux, dudit lieu, pour le prix et somme de six écus sol, une terre d'une quartellée, située dans la justice de Montferrand et au terroir du Port Dieu, jouxte la terre d'Estienne Deroche d'une part, le grand chemin commun d'autre, la terre de Pierre Feulhade d'autre à bize, et le pré de M^e Jehan Montorier d'autre partie, au cens et charges accoutumés ; plus une sauzade avec ses arbres, d'une

³ - *Passage à bout : impasse.*

⁴ - *Chalme : chaume.*

⁵ - *Chazal : bâtiment en ruine.*

œuvre et demie, étant presque en friche, située dans la justice d'Aubièrre et au terroir de Mallemousche, jouxte la vigne de Jehan Rouchault d'une part, la vigne des hoirs ⁶ d'Estienne Mosnier d'autre, la vigne de Guillaume Geneys par sa femme d'autre, et la vigne dudit acquéreur, lecdict entre deux d'autre, au cens accoutumé... Témoins : Jehan Chastanier qui a signé, et Jehan Gioux dudit lieu qui a dit ne savoir signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubièrre, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-03-01_Acquisition par Guillaume Pignol de Halips Grollas

Acquisition du 1^{er} mars 1592. Halips Grollas, veuve de feu M^e Gabriel Arlaud, a vendu à Guillaume Pignol d'Aubièrre, pour le prix et somme de cinq écus sol, un petit verger planté d'arbres francs et autres aizes et appartenances quelconques, situé dans la justice d'Aubièrre et au terroir des Horts de Mesnier sine de las Champs, jouxte le verger dudit acquéreur d'une part à jour, le chemin commun d'autre, le verger de Bonnet Cellierier d'autre, et le verger de Michel Disseranges par sa femme d'autre partie, aux cens et charges accoutumés... Témoins : Gabriel Brunet et Martin Sauty demeurant audit lieu (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubièrre, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-03-07_Acquisition par François Ribeyre de Jacques Couhade

Acquisition du 7 mars 1592. Jacques Couhade, laboureur d'Aubièrre, a vendu à François Ribeyre dudit Aubièrre, pour le prix et somme d'un écu sol, un petit jardin à viande ⁷ d'une coupée, situé dans la justice d'Aubièrre et au terroir de la Font sine du Thuel, joignant le jardin dudit Ribeyre d'une part, le jardin de Blaize Mosnier d'autre, le chemin commun d'autre partie, aux cens et charges accoutumés... Témoins : Pierre Dégironde, et Anthoine Vaux qui a signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubièrre, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-03-25_Acquisition par Anthoine Romain d'Estienne Deroche

Acquisition du 25 mars 1592. Estienne Deroche, laboureur d'Aubièrre, a vendu à Anthoine Romain, laboureur dudit lieu, pour le prix et somme de six écus sol, une vigne d'une œuvre, située dans la justice d'Aubièrre et au terroir de las Faissas sine de la Peyreyre, jouxte la vigne de Michel Vialevaux d'une part, la vigne des hoirs d'Estienne Bonabry d'autre, la vigne de Pierre Pesand par sa femme d'autre, et la vigne de ... [en blanc] d'autre partie... Témoins : M^e Guillaume Loubier qui a signé [Loubyer], et Michel Dégironde maugues dudit lieu qui n'a su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubièrre, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-04-06_Acquisition par Michel Viallevaux et Guillaume Pignol de Blaize Romain

Acquisition du 6 avril 1592. Blaize Romain, laboureur d'Aubièrre, a vendu à Michel Viallevaux et Guillaume Pignol, laboureurs dudit lieu, pour le prix et somme de cinq écus sol vingt sols tournois, un petit verger de quatre coupées, situé dans la justice d'Aubièrre et au terroir de las Treillias, joignant aux vergers desdits acquéreurs de deux parties de jour et traverse, la grange d'Anthoine Ribeyre d'autre, et un vyol ou passage commun d'autre partie, aux cens et charges accoutumés... Témoins : Michel Romain et Michel Pérol dudit lieu (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubièrre, 5 E 44 7 - A.D. 63).

⁶ - Hoirs : héritiers.

⁷ - Jardin à viande : à cette époque tout ce qui se mange est « viande ». Un jardin à viande est simplement un jardin potager où l'on cultive ce qui se mange.

1592-04-26_Acquisition par Jehan Lance de Michel Dégironde maugues

Acquisition du 26 avril 1592. Michel Dégironde marquet, laboureur d'Aubière, a vendu à Jehan Lance dudit lieu, pour le prix et somme de deux écus sol dix sols tournois, une vigne d'une œuvre, située dans la justice d'Aubière et au terroir du Sezot, joignant à la vigne de Michel Mazen d'une part, la vigne de Pierre Thévenon de midi, les buges⁸ vacantes d'autre, au cens accoutumé... Témoins : M^e Guillaume Loubier soussigné, et François Gioux (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-04-28_Acquisition par François Deroche d'Estienne Deroche

Acquisition du 28 avril 1592. Estienne Deroche, laboureur d'Aubière, a vendu à François Deroche, son frère dudit lieu, pour le prix et somme de quatre écus sol, un petit cellier étant au-dessous de la maison dudit vendeur, situé dans le lieu d'Aubière et au quartier du Chasteau, jouxte la croutte dudit vendeur d'une part à bize, le cellier dudit acquéreur d'autre à midi, le chazal des hoirs de Pierre Dumolin d'autre à jour, et une petite ruelle servant de passage audit vendeur pour entrer dans son jardin et dans ladite croutte⁹ d'autre à nuit, la maison dudit vendeur étant au-dessus dudit cellier, au cens moyennant de la directe du S^{gr} d'Aubière... Témoins : M^e Guillaume Lonbier soussigné [Lonbyer], et François Aureilhe, laboureur dudit lieu qui n'a su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-05-06_Acquisition par François Gioux d'Estienne Deroche

Acquisition du 6 mai 1592. Estienne Deroche, laboureur d'Aubière, a vendu à François Gioux, laboureur dudit lieu, pour le prix et somme de quatre écus sols vingt sols tournois, une sauzade¹⁰ avec ses arbres et appartenances quelconques, située dans la justice de Montferrand et au terroir du Port Dieu, que ledit Deroche avait acquise dudit Gioux par contrat de permutation et échange, jouxte le pré de Pierre Feulhade de deux parties, le rif commun d'autre et le pré de M^e André Delaire d'autre partie, quitte de cens et charges quelconques... Témoins : Guillaume Noellet et François Ceaulme dudit lieu qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-05-08_Acquisition par Michel Eyraud de Pierre et Anthoine Decors

Acquisition du 8 mai 1592. Pierre et Anthoine Decors, père et fils, laboureurs d'Aubière, ont vendu à honorable homme Michel Eyraud, marchand de Clermont, pour le prix et somme de vingt écus sol, une vigne de quatre œuvres, située dans la justice d'Aubière et au terroir du Puy, joignant à la vigne de Jehan Fallateuf d'une part, la vigne de Guillaume Delair laîné d'autre, la vigne d'Anthoine Chassalleux de Clermont, par lui acquise de Gilbert Guyot d'autre, et la vigne de Jehanne Aubeny, veuve de Pierre Vedel d'autre, aux cens et charges accoutumés ; plus une autre vigne d'une œuvre, située dans ladite justice et au terroir de la Bezou, joignant à la vigne de Jacques Martin marguillier¹¹ par lui acquise de la veuve de Pierre Boudet d'autre, et la terre de Jehan Vignolle de Beaumont d'autre partie, quitte de tout cens et charges... Témoins : Ollivier Reclène dudit lieu, et Anthoine

⁸ - Buge : friche ; souvent terre inculte.

⁹ - Croutte : cave.

¹⁰ - Sauzade : plantation de sauzes, saules ou d'osier.

¹¹ - Marguillier : gérant de la fabrique de la paroisse.

Vaux, sergent ordinaire dudit lieu, qui a signé avec ledit acquéreur [Eyraud] (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-05-10_Acquisition par Michel et Guillaume Dégironde de Jehan Tailhandier

Acquisition du 10 mai 1592. Jehan Tailhandier beaulaigue, laboureur d'Aubière, a vendu à Michel et Guillaume Dégironde frères et enfants de feu Audebert, pour le prix et somme de quinze écus sol trente sols tournois, une terre d'une éminée, située dans la justice d'Aubière et au terroir des Chazaux, juxte la terre desdits acquéreurs d'une part à jour, la terre de Jacques Aubeny d'autre, la terre des hoirs de François Jaffard d'autre, et le marais du S^{gr} d'Aubière d'autre à midi... Témoins : Claude Salicques et Michel Viallevaux dudit lieu qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-05-10_Acquisition par Michel Pérol d'Amable Reynaudon

Acquisition du 10 mai 1592. Amable Reynaudon, laboureur de Mozac, a vendu à Michel Pérol, laboureur d'Aubière, pour le prix et somme de quatre écus sol, une éminée de terre, à la prendre d'une terre qui était commune par indivis entre ledit acquéreur, ledit vendeur et Anthoine Jay dudit Mozac, contenant toute ladite terre trois journaux, située dans la justice d'Aubière et au terroir des Gravins, juxte la voye commune d'une part, la terre de François Charrier d'autre, la terre de Michel Mazen par sa femme d'autre, et le puy de Pupidu ¹² d'autre partie, au cens accoutumé... Témoins : Claude Salicques et Michel Dégironde maugues dudit lieu qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-05-10_Acquisition par Michel Pérol d'Anthoine Jay

Acquisition du 10 mai 1592. Anthoine Jay, laboureur de Mozac, a vendu à Michel Pérol, laboureur d'Aubière, pour le prix et somme de quatre écus sol, une éminée de terre à la prendre d'une terre de trois journaux étant commune et par indivis entre ledit vendeur, acquéreur et Amable Reynaudon dudit Mozac, située dans la justice d'Aubière et au terroir des Gravins, joignant au chemin commun d'une part, la terre de Michel Mazen par sa femme d'autre à nuit, la terre de François Charrier d'autre, et le puy du Pupido d'autre à midi, au cens accoutumé... Témoins : François Gioux et Michel Vialevaux dudit lieu qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-05-11_Acquisition par Michel Dégironde de Pierre et Jehan Valleyre

Acquisition du 11 mai 1592. Pierre Valleyre et Jehan Valleyre son fils, laboureurs d'Aubière, et Anna Dégironde, femme audit Jehan Valleyre, ont vendu à Michel Dégironde marquet dudit lieu tous les droits de propriété et un pré advenu à ladite Anna Chastanier et autres par l'hoirie et succession de feu Anthoine Ameil, vivant héritier par usufruit tant de ses enfants que de feu Guillaume Chastanier sa femme en premières noces, ledit pré d'un quart d'œuvre, situé dans la justice de Montferrand et au terroir du Grenollier, joignant au pré dudit acquéreur de deux parties, le pré d'Anthoine Chastanier d'autre, le pré de Jehan Colage d'autre, le rif d'autre partie, au cens accoutumé ; plus une terre de deux quartellées, située dans la justice de Cournon et au terroir de la Vaugondaire, joignant à la voie commune d'une part, la terre d'Anthoine Chastanier d'autre partie, aussi au cens accoutumé ; moyennant la somme de deux écus sol... Une vigne de deux œuvres, située

¹² - Pupidu : lire Pompidu.

dans la justice d'Aubièrre et au terroir du Puy, joignant à la vigne de Pierre Chassignolles d'une part, la vigne de Gabriel Decors d'autre, la vigne d'Annet Louys d'autre, et la vigne d'Anthoine Esclany d'autre partie... Témoins : Pierre Boudemeuf et Jehan Tailhandier dudit lieu qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubièrre, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-05-19_Acquisition par Michel Vialevaux d'Estienne Deroche

Acquisition du 19 mai 1592. Estienne Deroche, laboureur d'Aubièrre, a vendu à Michel Vialevaux, laboureur dudit lieu, pour le prix et somme de trois écus sol un tiers, un pré d'un quart d'œuvre, situé dans la justice d'Aubièrre et au terroir de la Ribeyre, joignant au pré des hoirs de Michel Dumolin d'une part, le pré des hoirs de Pierre Boudet d'autre, le pré de Jehan Cellierier d'autre, et le béal tirant à Sarliève d'autre partie, au cens d'un denier tournois dû au S^{gr} d'Aubièrre... Témoins : Michel Mazen et Guillaume Aureilhe d'Aubièrre qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubièrre, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-07-19_Acquisition par Jehan Gioux de Pierre Chassignolles et autres

Acquisition du 19 juillet 1592. Pierre Chassignolles, Jehan Barbier, Blaize Ceaulme et François Ceaulme, tous laboureurs d'Aubièrre, ont vendu à Jehan Gioux, fils à feu Anthoine dudit lieu, pour le prix et somme de deux écus sol, un petit verger planté de trois arbres francs de deux coupées, situé dans la justice d'Aubièrre au terroir de la Brèche, joignant à la sauzade dudit acquéreur d'une part, la voye commune d'autre, le verger des hoirs d'Estienne Arnaud d'autre, et le verger d'Anthoine Tailhandier d'autre partie, au cens accoutumé... Témoins : Barthélemy Brun et Jehan Brunet dudit lieu qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubièrre, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-07-20_Acquisition par Annet Herbaud et les frères Gilbert de Jehanne Gilbert

Acquisition du 20 juillet 1592. Jehanne Gilbert, veuve de feu Anthoine (Estienne sur la page titre] Fosson, en son vivant laboureur d'Aubièrre, a vendu à Annet Herbaud, Gilbert Gilbert, Michel Gilbert frères, et Estienne Molas de Lempdes, tous les biens advenus à ladite veuve par le décès de feu Marguerite Audigier, fille à feu Martin Audigier et Marguerite Gilbert ses père et mère, ladite Marguerite Audigier décédée depuis six mois environ ; ladite vente moyennant la somme de quinze écus sol... Témoins : Amable Bellot, clerc de Clermont, soussigné, et Annet Louys, maréchal dudit lieu d'Aubièrre, qui n'a su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubièrre, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1592-11-03_Acquisition par Guillaume Aureilhe d'Anthoine Aubeny

Acquisition du 3 novembre 1592. Anthoine Aubeny, laboureur d'Aubièrre, a vendu à Guillaume Aureilhe, laboureur dudit lieu, pour le prix et somme de douze écus sol trente sols tournois, la moitié d'un verger d'une demi-œuvre planté d'arbres francs, situé dans la justice d'Aubièrre et au terroir des Horts de Monier ¹³, juxte l'autre moitié du verger appartenant à François Deroche d'une part, le verger dudit acquéreur d'autre, le ruisseau d'autre à midi, et les quarts de Monseigneur d'Aubièrre d'autre partie, au cens accoutumé... Témoins : Blaize Romain dudit Aubièrre, et Jehan Chastanier dudit lieu qui a signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubièrre, 5 E 44 7 - A.D. 63).

¹³ - Horts de Monier : ou horts du Meunier ou encore Horts Dumonier, vraisemblablement situé dans l'ouest des Ramacles aux confins du terroir de la Garenne, et proche de l'Artière et du moulin dit de la Fontaine.

1592-11-25_Acquisition par Pierre Disseranges de François Vaury

Acquisition du 25 novembre 1592. François Vaury, laboureur d'Aubière, a vendu à Pierre Disseranges, dudit lieu, pour le prix et somme de quatre écus sol, un petit chazal sans couverture, situé dans le lieu d'Aubière et au quartier du Verdier, joignant au chazal d'Anthoinette Charrier d'une part, le passage commun dudit vendeur et de ladite Charrier d'autre partie, quitte de cens et charges quelconques. Pour la couverture dudit chazal, ledit acquéreur pourra la tenir à la muraille de la maison dudit vendeur, où elle a autrefois été posée, et fournir encore audit acquéreur la pierre qui sera nécessaire pour édifier la muraille dudit chazal du côté de midi de la hauteur des autres murailles qui y sont de présent, et la même pierre que ledit vendeur a dans la basse-cour de ladite maison dudit vendeur... Témoins : Jehan Gioux d'Aubière, et Anthoine Vaux, sergent dudit lieu, qui a signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 7 - A.D. 63).

1593-03-16_Acquisition par Guillaume Eschenoit de Pierre Valeyre

Acquisition du 16 mars 1593. Pierre Valeire, cousturier d'Aubière, a vendu à Guillaume Eschenoit, son gendre, laboureur dudit Aubière, une vigne de deux œuvres, située dans la justice d'Aubière et au terroir de Chabras Lourdas ¹⁴, jouxte la vigne des hoirs de Guillaume Delert (sic) d'une part, la vigne de Blaize et Gilbert Ceaulme d'autre, la vigne de Pierre Decors d'autre, et une buge d'autre à midi, quitte de tous cens et charges quelconques. La vente faite moyennant la somme de dix écus sol... Citée : Jehanne Valleyre, femme audit acquéreur et fille dudit vendeur... Témoins : Anthoine Ramen et Pierre Martin, marguillier, d'Aubière, qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 8 - A.D. 63).

1593-04-17_Acquisition par Jehan Chanfohey de Jehan Lance

Acquisition du 17 avril 1593. Jehan lance, laboureur d'Aubière, et Jehanne Roche [lire Deroche] sa femme, ont vendu à Jehan Chanfohey, fils à feu Gervais, laboureur de Mansson, paroisse de Saint-Genès Champanelle, pour le prix et somme de treize écus sol vingt sols tournois, une terre de trois quartellées, située dans les appartenances de Mansson et au terroir de la Roche, joignant à la voye commune de jour, la terre de messire Jehan Astier d'autre, la terre de George Voyzin d'autre, et la terre des hoirs de feu Jehan Andan d'autre partie ; plus une autre terre de trois quartellées, située dans lesdits appartenances et terroir, jouxte la terre dudit Astier d'une part, la terre des hoirs dudit Jehan Andan de midi, la terre de Robin Chastaing et ses consorts et les hoirs de M^e Anthoine Bonour d'autre, et la terre d'Anna Astier et Gervais Astier d'autre partie ; lesdites terres aux cens et charges accoutumés... Cité : feu Genès Boyer, quand vivait oncle à ladite Jehanne Roche, femme audit Lance... Témoins : Jehan Chanfohey, fils à feu Jacques, dudit lieu de Mansson, et Anthoine Esclany d'Aubière qui a signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 8 - A.D. 63).

1593-04-21_Acquisition par Michel Mazen d'Anthoine Cladière bartran

Acquisition du 21 avril 1593. Anthoine Cladière bartran, laboureur d'Aubière, a vendu à Michel Mazen, laboureur dudit lieu, pour le prix et somme de quatre écus sol deux tiers, une maison située dans le lieu d'Aubière et au quartier de la Place, joignant la maison de Jehan Rouchault d'une part, la maison des hoirs de Pierre Ribeyre d'autre, la rue commune d'autre, le cuvage des hoirs de Pierre Dumolin d'autre, et la maison des hoirs de Jehan

¹⁴ - Chabras Lourdas : chèvres lourdes. Terroir situé entre Malmouche et les Plantades.

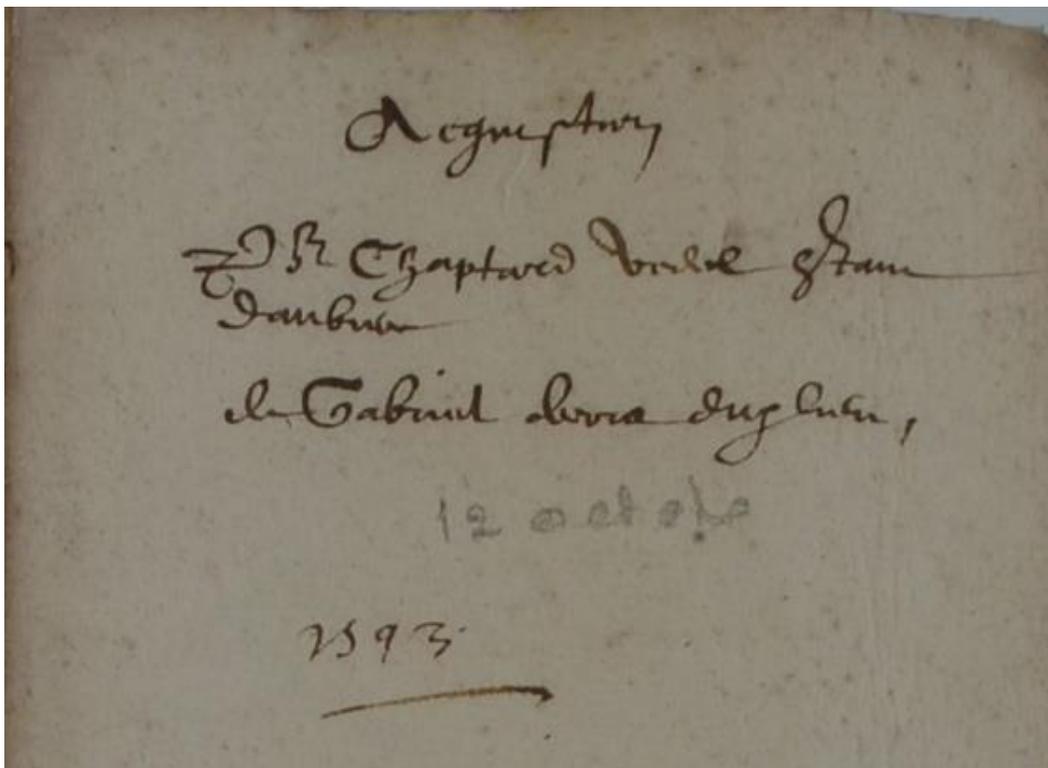
Sibard d'autre partie ; ladite maison acquise par ledit vendeur de sire Gilbert Debrion, marchand de Clermont, depuis peu de temps, et quitte de tous cens et charges quelconques... Témoins : Messires Anthoine Constantin et Anthoine David, prêtres dudit lieu, soussignés (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 8 – A.D. 63).

1593-05-03_Acquisition par Bertrand Legay de Pierre Chidrat

Acquisition du 3 mai 1593. Pierre Chidrat, laboureur d'Aubière, a vendu à Bertrand Legay, fils à feu Blaize, dudit Aubière, et à présent demeurant à Montferrand, une vigne d'une œuvre, située dans la justice d'Aubière et au terroir de la Bezou, joignant à lecdict commun d'une part, la vigne de Guillaume Pignol d'autre, la vigne des hoirs de Michel Dumolin d'autre, et une chalme vacante d'autre, quitte de tous cens et charges quelconques ; la vente faite pour la somme de six écus sol deux tiers... Témoins : Barthélemy Montheil, laboureur dudit Aubière, et M^{re} Anthoine Constantin, prêtre dudit lieu qui a signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 8 – A.D. 63).

1593-10-12_Acquisition par Chaptard Vedel de Gabriel Decors

Acquisition du 12 octobre 1593. Gabriel Decors, laboureur d'Aubière, a vendu à Chaptard Vedel, boucher dudit lieu, pour le prix et somme de trente-trois écus sol, deux pièces de vigne ci-devant acquises par permutation entre ledit vendeur et ledit acquéreur, l'une d'elles de deux œuvres, située dans la justice d'Aubière et au terroir de Milerondes, joignant à la vigne d'Ollivier Aubeny par sa femme d'une part, la vigne de Michel Eyraud d'autre, et la vigne de ... [en blanc] de Beaumont d'autre partie ; plus une autre vigne de deux œuvres, située dans ladite justice et au terroir de las Plantadas, joignant la vigne d'Anthoine Ribeyre de deux parties, la vigne de Jacques Fosson et François Viallevaux d'autre, quittes de tous cens et charges quelconques... Témoins : François Disseranges, tixerand dudit Aubière qui n'a su signer, et messire Anthoine Constantin, prêtre dudit Aubière soussigné (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 8 – A.D. 63).



Acquisition par Chaptard Vedel de Gabriel Decors du 12 octobre 1593

1593-12-18_Acquisition par Gilbert d'Aubière de Michel Fallateuf

Acquisition du 18 décembre 1593. Michel Fallateuf, fils à feu Pierre, laboureur de Beaumont, a vendu à noble et puissant S^{gr} Gilbert d'Aubière, chevalier de l'Ordre du saint-Sépulcre de Jérusalem, S^{gr} et baron du lieu d'Aubière et Saint-Avit en la Marche, un pré avec ses arbres d'une œuvre, avec une sauzade y joignant de deux œuvres, le tout situé dans la justice dudit Aubière et au terroir de Proulliat, ledit pré jouxte le pré dudit S^{gr} acquéreur appelé pré Rougier, de trois parties, jour, bize et nuit, et la sauzade des hoirs de feu Blaize Tailhandier d'autre partie ; et ladite sauzade jouxte le pré dudit S^{gr} acquéreur de bize et nuit, le rif commun de midi, et la sauzade des hoirs dudit feu Blaize Tailhandier d'autre partie, aux cens et charges moyennant de la censive et directe dudit S^{gr} d'Aubière acquéreur, et quitte d'autre cens et charge quelconques. Cette vente faite moyennant le prix et somme de trente-trois écus sol un tiers... Cités : Claude Tartarat et André Grand, laboureurs de Beaumont... Témoins : M^e Jehan Renoux, notaire à Beaumont, et M^e François Dujohanel d'Aubière, qui ont signé avec Gilbert d'Aubière acquéreur (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 8 – A.D. 63).

1593-12-26_Acquisition par Pierre Disseranges de Michel Rey

Acquisition du 26 décembre 1593. Michel Rey, meunier de Clermont, a vendu à Pierre Tixeranges (sic), tixerand d'Aubière, pour la somme de trois écus sol, une vigne étant de présent en chalme, située dans la justice d'Aubière et au terroir de Mallemousche, de cinq œuvres, joignant à la terre dudit vendeur d'une part, de traverse, la vigne de ... [en blanc] de Beaumont d'autre, la vigne de Guillaume Geneys d'autre, et la vigne dudit acquéreur d'autre partie, au cens accoutumé... Témoins : Anthoine Vaux, sergent dudit lieu, qui a signé, et Anthoine Bourcheir dudit Aubière qui n'a su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 8 – A.D. 63).

1593-12-28_Acquisition par Guillaume Loubier d'Anthoine Decors

Acquisition du 28 décembre 1593. Anthoine Decors, laboureur d'Aubière, a vendu à M^e Guillaume Loubier dudit Aubière, pour le prix et somme de trois écus sol un tiers, un petit casseau de pré d'un quart d'œuvre, situé dans la justice d'Aubière et au terroir de la Saigne, jouxte le pré de M^e Jehan Tailhandier d'une part, le pré d'Estienne Legay par sa femme d'autre, le pré d'Anna Fauguière d'autre, et le pré de Jacques Gioux d'autre partie, aux cens et charges accoutumés movant de la censive et directe du S^{gr} d'Aubière... Témoins : Anthoine Aubeny et Blaize Romain dudit Aubière, qui n'ont su signer. Ledit Loubier a signé [Loubyer] (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 8 – A.D. 63).

1594-01-01_Acquisition par Pierre Boudemeuf et Guillaume Geneix de Michel Rey

Acquisition du 1^{er} janvier 1594. Michel Rey, meunier de Clermont, a vendu à Pierre Boudemeuf et Guillaume Geneix sarrasi, habitants d'Aubière, pour le prix et somme de deux écus sol deux tiers, une quartellée [de terre], située dans la justice d'Aubière et au terroir de Mallemousche, joignant à la terre desdits acquéreurs d'une part, la bugue des hoirs de François Jafard d'autre, la vigne de Pierre Disseranges, naguère par lui acquise dudit vendeur d'autre, et la terre de M^e François Blau d'autre partie, au cens accoutumé... Témoins : Ollivier Reclène d'Aubière, et Anthoine Vaux, sergent d'Aubière, soussigné (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1594-01-05_Acquisition par Jacques Chastanier d'Anthoine Vaux

Acquisition du 5 janvier 1594. Anthoine Vaux, sergent ordinaire d'Aubière, a vendu à Jacques Chastanier dudit Aubière, pour le prix et somme de cinquante sols tournois, une sauzade d'une coupée, située au terroir du Champtcours ¹⁵, jouxte la sauzade dudit acquéreur d'une part, une raze d'autre, la sauzade de Michel Mazen par sa femme d'autre, quitte de cens et charges quelconques... Témoins : Anthoine Aubeny, et Anthoine Esclany dudit Aubière qui a signé avec ledit vendeur (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1594-01-06_Acquisition par François et Jacques Dautour de Michel Dégironde

Acquisition du 6 janvier 1594. Michel Dégironde maugues, laboureur d'Aubière, a vendu à François et Jacques Dautour frères, dudit lieu pour ledit François, une maison consistant en chambres, cellier et autre appartenances quelconques, située dans le lieu d'Aubière et au quartier du Verdier, jouxte la maison d'Anthoine Bellard d'une part, la maison des hoirs de Michel Dumolin d'autre, le mur de la ville d'autre, et la rue commune d'autre partie, aux cens et charges accoutumés ; laquelle vente faite moyennant le prix et somme de quarante écus sol... Témoins : Pierre Feullade dudit Aubière, et Anthoine Esclany qui a signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1594-01-06_Acquisition par Ollivier Recolène de François Legay

Acquisition du 6 janvier 1594. François Legay rouchon, laboureur d'Aubière, a vendu à Ollivier Recolène dudit lieu, un petit chazal avec ses appartenances quelconques, situé dans le lieu d'Aubière et au quartier de Dessous le Four, jouxte la maison dudit acquéreur d'une part, la rue commune d'autre, le chazal d'Estienne Legay d'autre, et le chazal des hoirs de François Chossidon d'autre partie, aux cens et charges quelconques ; ladite vente faite moyennant le prix et somme de quatre écus sol... Témoins : Léonard Charmeau et Anthoine Fourcaud dudit Aubière qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1594-01-22_Acquisition par Michel et Guillaume Dégironde de Jacmet Thévenon

Acquisition du 22 janvier 1594. Jacmet Thévenon, laboureur d'Aubière, a vendu à Michel et Guillaume Dégironde frères, enfants à feu Audebert, laboureurs dudit lieu, pour le prix et somme de onze écus sol, un petit verger entouré de haies, et planté d'arbres francs, situé dans la justice d'Aubière et au terroir de la Coste blanche, jouxte la sauzade d'Anthoine Tailhandier d'une part, la sauzade d'Anthoine Esclany d'autre, les quarts de Monseigneur d'autre, et la verger desdits acquéreurs d'autre partie, au cens accoutumé... Témoins : Jacques Brun et Martin Sauty dudit lieu qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1594-02-13_Acquisition par Gilbert d'Aubière de Pierre Boudemeuf

Acquisition du 13 février 1594. Pierre Boudemeuf, laboureur d'Aubière, a vendu à noble et puissant seigneur Gilbert d'Aubière, chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre de Jérusalem,

¹⁵ - Terroir de Champtcours : reste à situer avec précision ce terroir, à l'est du bourg, sans doute.

S^{gr} et baron dudit Aubière et St-Avit en la Marche, pour la somme de quinze écus sol, un petit verger planté d'arbres francs, situé dans la justice dudit Aubière et au terroir de Proulhat, jouxte le pré dudit S^{gr} d'Aubière acquéreur d'une part, la sauzade de Michel Barri de Beaumont d'autres deux parties, et le chemin commun d'autre partie, aux cens et charges quelconques... Fait dans le château dudit S^{gr} audit Aubière en présence de noble Jehan Davayat, écuyer, seigneur dudit lieu, et messire Pin, curé d'Aubière, qui ont signé avec le S^{gr} d'Aubière (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 - A.D. 63).

The document is a handwritten deed of acquisition in French, written in a cursive script. The text is dense and covers most of the page. At the bottom, there are several large, stylized signatures and a notary's signature 'Guillaume Aubeny' with a date '1594'.

Acquisition par Gilbert d'Aubière de Pierre Boudemeuf du 13 février 1594

1594-02-28_Acquisition par Pierre Dégironde de Jacques Chastanier

Acquisition du 28 février 1594. Jacques Chastanier, laboureur d'Aubière, a vendu à Pierre Dégironde, laboureur dudit lieu, pour la somme de dix écus sol trente sols tournois, une vigne, ce jourd'hui acquise par ledit vendeur par échange avec Anthoine Dégironde, située dans la justice d'Aubière et au terroir du Puy, d'une œuvre et demie, joignant à la vigne de Guillaume Vaissair d'une part, lecdict commun d'autre, la vigne de M^e Pierre Jomet par sa femme d'autre, et la vigne de Guillaume Vaissair d'autre partie, quitte de tous cens et charges quelconques... Témoins : Michel Mazen et messire Anthoine David, prêtre, qui a signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1594-03-09_Acquisition par Anthoine Aubeny de François Arnaud

Acquisition du 9 mars 1594. François Arnaud bourghon, laboureur d'Aubière, a vendu à Anthoine Aubeny, laboureur dudit lieu, une vigne de deux œuvres et demie, située dans la justice d'Aubière et au terroir du Puy, joignant à la vigne de François Dautour d'une part, la vigne d'Annet Louys d'autre, la vigne d'Anthoine Esclany d'autre, et la vigne d'Annet Couhade d'autre partie, au cens accoutumé ; ladite vente faite moyennant la somme de six écus sol vingt sols tournois... Témoins : Jacmet Thévenon, et Jehan Chastanier qui a signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1594-03-09_Acquisition par Anthoine Dégironde de Pierre Dégironde

Acquisition du 9 mars 1594. Pierre Dégironde, laboureur d'Aubière, a vendu à Anthoine Dégironde marquet, laboureur dudit lieu, une vigne d'une œuvre et demie, acquise de Jacques Chastanier, située dans la justice d'Aubière et au terroir du Puy, joignant à la vigne de Pierre Joinet par sa femme d'une part, la vigne de Guillaume Vaissair d'autre, lecdict commun d'autre, et la vigne des hoirs de feu M^e Michel Goneys d'autre partie, quitte de tous cens et charges quelconques ; ladite vente faite moyennant la somme de onze écus sol... Témoins : Chatard Vedel dudit lieu, et messire Anthoine Constantin, prêtre dudit lieu soussigné (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1594-03-09_Acquisition par Claude Cladière de François Arnaud

Acquisition du 9 mars 1594. François Arnaud bourghon, laboureur d'Aubière, a vendu à Claude Cladière bony, laboureur dudit lieu, pour la somme de deux écus sol deux tiers, une vigne d'une œuvre et demie, située dans la justice de Montrognon et au terroir de la Plane, joignant à la vigne d'Anthoine Tailhendier d'une part, la vigne de Jacques Gioux d'autre, la vigne dudit acquéreur d'autre, et la terre de ... [en blanc] d'autre partie, au cens accoutumé... Témoins : Pierre Pezand et Michel Dégironde jeune dudit lieu, qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1594-05-15_Acquisition par Jehan Cellier de Bonnet Cellier

Acquisition du 15 mai 1594. Bonnet Cellier, laboureur d'Aubière, a vendu à Jehan Cellier son frère, laboureur dudit lieu, pour le prix et somme de onze écus sol, un verger planté d'arbres francs d'un quart d'œuvre, situé dans la justice d'Aubière et au terroir de las Champs, joignant au chemin commun d'une part, le verger des hoirs de François D... (*illisible*) d'autre, le verger de Guillaume Pignol d'autre, et le verger de Pierre Disseranges d'autre partie, aux cens et charges accoutumés... Témoins : Anthoine Aubeny

et Blaize Romain dudit Aubière, qui n'ont su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1594-05-20_Acquisition par Gilbert Teiras de Michel Disseranges

Acquisition du 20 mai 1594. Michel Disseranges, tixerand d'Aubière, a vendu à Gilbert Teiras, laboureur d'Aubière, une maison consistant en chambres, galetas, croutte, cuvage, et autres appartenances quelconques, située dans le lieu d'Aubière et au quartier du Verdier, joignant à la maison des hoirs de feu Estienne Arnaud d'une part, la maison de François Ribeyre d'autre, le fossé du chasteau dudit Aubière d'autre, la maison de Guillaume Robin par sa femme d'autre, et une ruelle à bout d'autre partie, au cens de trois deniers du à Monseigneur d'Aubière... Ladite vente faite moyennant la somme de quarante écus sol, payable sur les six ans prochains... [La maison vendue fait partie des biens dotaux de Jehanne Tixier, femme audit vendeur, Michel Disseranges]. Témoins : Pierre Tailhandier de Clermont, soussigné, et Jehan Tailhandier, fils à feu Guillaume, dudit Aubière, qui n'a su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1594-07-26_Acquisition par François Vaury de Michel Disseranges

Acquisition du 26 juillet 1594. Michel Disseranges, laboureur d'Aubière, a vendu à François Vaury, laboureur d'Aubière, un chazal entouré de murailles avec ses appartenances quelconques, situé dans le lieu d'Aubière et au quartier du Verdier, joignant à la maison et jardin dudit Vaury acquéreur de deux parties, jour et bize, le chazal d'Anthoinette Charrier d'autre, la maison d'Annet Brun guerrier d'autre, aux cens et charges accoutumés... Ladite vente faite moyennant la somme de neuf écus sol et dix sols tournois, payable dans les neuf ans prochains à chaque fête de la Saint-Martin d'été... Témoins : Anthoine Andrieu, marchand de Clermont, soussigné, et Michel Mazen d'Aubière qui n'a su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 9 – A.D. 63).

1595-02-09_Acquisition par Jehan Tailhandier, d'Anthoinette Charrier

Acquisition du 9 février 1595. Anthoinette Charrier, veuve de Jehan Feullade, a vendu à honorable homme M^e Jehan Tailhendier, receveur des Consignations en la Sénéchaussée et Siège présidial d'Auvergne à Clermont, absent, un chazal de grange entouré de murailles avec ses autres aizes et appartenances quelconques, situé dans la justice d'Aubière et au terroir de la Volte Rancondy sine du Chambon, jouxte le verger et sauzade dudit acquéreur de deux parties à jour et bize, la voye commune d'autre, et encore le courtil et chazal dudit acquéreur d'autre à midi, quitte de tous cens et charges quelconques. Ladite vente faite moyennant la somme de onze écus sol... Témoins : Jehan Deperes et Anthoine Ramen d'Aubière ; ledit Deperes a signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 10 – A.D. 63).

1595-04-30_Acquisition par Michel et Guillaume Dégironde d'Estienne Fosson et Michel Romain

Acquisition du 30 avril 1595. Estienne Fosson et Michel Romain, laboureurs d'Aubière, ont vendu à Michel et Guillaume Dégironde frères, laboureurs dudit lieu, une vigne d'une œuvre, située dans la justice d'Aubière et au terroir de las Faissas, jouxte la vigne des hoirs de feu Jehan Tixier d'une part, la vigne d'Anna Chastanier, veuve de Michel Dumolin, d'autre, la vigne des hoirs de Martin Cussat d'autre, et la vigne de Jehan Eyrauld d'autre partie, aux cens et charges accoutumés ; ladite vente faite moyennant le prix et somme

de neuf écus sol... Témoins : messires Anthoine Constantin et François Noellet, prêtres soussignés (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 10 – A.D. 63).

1595-05-24_Acquisition par Halips Fontfreyde de Jacques Chastanier

Acquisition du 24 mai 1595. Jacques Chastanier, laboureur d'Aubière, a vendu à honnête femme Halips [*Madeleine sur la page titre*] Fontfreyde, veuve de sieur Blaize Tailhandier, aidée par Pierre Tailhandier son fils, une terre d'un journal, située dans la justice de Clermont et au terroir de Ceussat, juxte la terre de ladite achèteresse d'une part, à jour, la vigne des hoirs de M^e Guy Montorier, vivant procureur en la cours des Aydes à Montferrand, un vyol entre deux d'autre, la terre des hoirs de feu M^e Estienne Nyerlas d'autre à jour, et la terre d'Anthoine Tailhandier par sa femme d'autre partie, ladite terre chargée d'une charge de quatre coupées blé due aux prêtres dudit Aubière pour l'obit de feu François Morel ; ladite vente faite moyennant le prix et somme de dix écus sol... Témoins : M^e Guillaume Boutilhon, notaire royal à Beaumont, qui a signé avec messire François Noellet et ladite Fontfreyde (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 10 – A.D. 63).

1596-02-22_Acquisition par Jehan Dégironde de Pierre Dégironde

Acquisition du 22 février 1596. Pierre Dégironde, laboureur d'Aubière, a vendu à Jehan Dégironde d'aoust, fils à Michel, laboureur dudit lieu, pour le prix et somme de dix écus sol, une vigne d'une œuvre, située dans la justice de Clermont et au terroir de Landet, joignant à la vigne de messire Anthoine Mathieu et ses frères d'une part, la vigne de Michel Dégironde d'aoust, père audit acquéreur, d'autre, le vyol commun d'autre, et la vigne des hoirs de M^e Guy Montorier d'autre partie, quitte de tous cens et charges quelconques... Témoins : Blaize Ramen dudit Aubière, et Jehan Chastanier qui a signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 11 – A.D. 63).

1596-02-26_Acquisition par Anna Martin de Jehan Martin

Acquisition du 26 février 1596. Jehan Martin, laboureur d'Opme, tant pour lui que prenant en main pour Benoiste Vidal sa femme, à laquelle il a promis faire avoir agréable le contenu de ces présentes dans le temps de deux mois prochains (...), a vendu à Anna Martin sa fille, femme à Claude Cladière bony, laboureur de ce lieu d'Aubière, une terre avec un noyer y étant planté, d'une quartellée, située dans la justice de Montrognon, appartenante de Ceyrat, et au terroir de Sissoire, joignant à la terre des hoirs de Jehan Pollyer d'une part, à la terre des hoirs de feu noble François Pelisson, seigneur de Reddon, d'autre deux parties, et un ruisseau commun de midi d'autre partie, au cens d'une demi coupée de blé et dû au S^r Mosnier de Saintamand ; plus un pré dans ladite justice et appartenances, et au terroir du Thuel, de deux œuvres, avec ses arbres, juxte le pré de Bertrand Charradel d'une part, la m...¹⁶ ou béal commun d'autre, et le ruisseau commun d'autre, et le pré d'Annet Mallet d'autre partie ; plus un autre pré dans lesdites justice et appartenances et au terroir de sous les Horts, avec ses arbres, d'un quart d'œuvre, joignant le pré des hoirs de Jehan Pollyer d'une part, le chemin commun d'autre, le pré d'Anthoine Barribat d'autre, et le pré de ... [en blanc] d'autre partie ; plus une sauzade avec ses arbres de deux coupées, située dans lesdites justice et appartenances, joignant à la terre dudit Anthoine Vidal barribat d'une part, la saulzade des hoirs de Jehan Barribat d'autre, le ruisseau commun d'autre partie, lesdits héritages quittes de tous cens et charges quelconques ; ladite vente faite moyennant le prix et somme de quarante-six écus sol. Laquelle somme ledit Jehan Martin vendeur a délaissée en mains de ladite Anna Martin sa

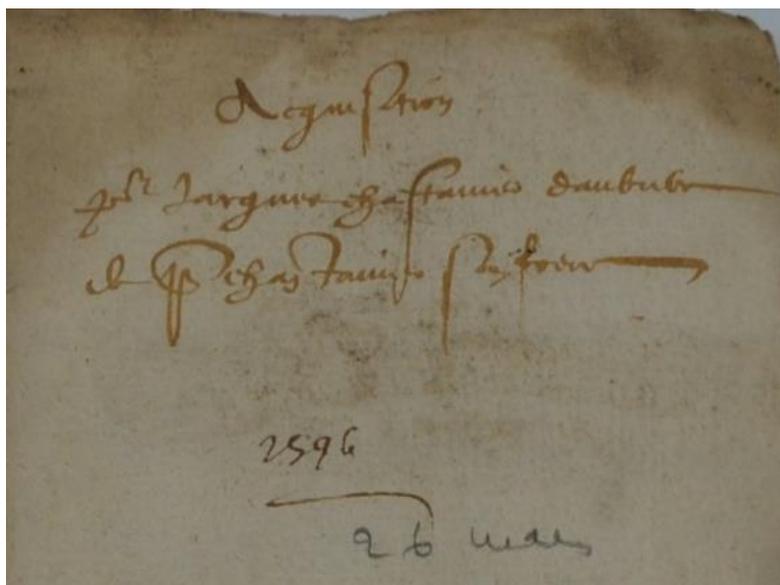
¹⁶ - Méau de ? sans doute, mais je n'ai pas réussi à déchiffrer ce mot...

fille, achateresse, et dudit Claude Cladière son mari, en payement et acquittement de la somme de quarante-trois écus un tiers d'un côté, que lesdits Jehan Martin et Benoiste Vidal sa femme avaient constituée en dot et chansaie à ladite Anna Martin leur fille, par leur contrat de mariage du cinquième du présent mois, passé et reçu par le notaire soussigné ; plus la somme de trois écus à laquelle a été évalué et approuvé entre lesdites parties la robe de noces que lesdits Jehan Martin et Vidal sadite femme avaient constituée à ladite Anna Martin leur fille par ledit contrat de mariage... Témoins : Anthoine Sudre dudit Aubière, et François Noellet qui a signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 11 – A.D. 63).

Cette acquisition est suivie d'une **transaction du 15 avril 1596** entre les mêmes parties : Benoiste Vidal, femme audit Jehan Martin, vendeur susdit, laquelle de son bon gré et volonté, sous l'autorité dudit Martin son mari, ci présent, après lecture faite par ledit notaire soussigné du contrat de vente ci-dessus transcrite, a ratifié et approuvé et confirmé le contenu par lequel ledit Jehan Martin son mari a vendu auxdits Cladière et Anna Martin sadite femme lesdits héritages ci-dessus désignés pour la somme de quarante-trois écus... Fait audit Aubière en présence d'Amable Bellot, clerc de Clermont soussigné, et Anthoine Fourcauld dudit Aubière qui n'a su signer le quinzième jour d'avril 1596 (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 11 – A.D. 63).

1596-03-26_Acquisition par Jacques Chastanier de Jehan Chastanier

Acquisition du 26 mars 1596. Jehan Chastanier, laboureur d'Aubière, a vendu à Jacques Chastanier son frère, dudit Aubière, un chazal de grange entouré de murailles avec ses appartenances, situé hors le lieu d'Aubière et au quartier du Chambon, joignant le courtil de grange d'honorable homme M^e Jehan Tailhendier de deux parties, le courtil ¹⁷ et aize des hoirs de Guillaume Chastanier d'autre, et la voye commune d'autre partie, aux cens et charges accoutumés ; ladite vente faite moyennant le prix et somme de seize écus sol deux tiers, somme provenant de la vente d'un autre chazal de grange que ledit Jacques Chastanier acquéreur, avait vendu audit Jehan Chastanier son frère, situé audit même quartier du Chambon et proche de l'autre ci-dessus confiné et vendu... Témoins : Benoid Garatreilhe dudit lieu d'Aubière, et messire François Noellet, prêtre, qui a signé avec ledit Jehan Chastanier (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 11 – A.D. 63).



Acquisition par Jacques Chastanier de Jehan Chastanier du 26 mars 1596

¹⁷ - Courtil : petite cour de ferme où s'ébat le bétail de basse-cour, clos de murs ou de haies.

1596-12-29_Acquisition par Pierre Faure de Jacques Couhade

Acquisition du 29 décembre 1596. Jacques Couhade, laboureur d'Aubière, a vendu à Pierre Faure, laboureur des fauxbourgs de Clermont, une vigne de deux œuvres, située dans la justice d'Aubière et au terroir du Puy, joignant la vigne des hoirs de François Dégironde bataille d'une part, la vigne d'Anthoine Ribeyre d'autre, la vigne dudit vendeur d'autre à bize, et la vigne de Blaise Ramen d'autre partie, aux cens et charges accoutumés... Ladite vente faite moyennant le prix et somme de six écus sol cinquante sols... Témoins : messire Anthoine David, prêtre dudit lieu soussigné, et Gabriel Decors, laboureur dudit Aubière qui n'a su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 11 – A.D. 63).

1598-04-24_Acquisition par Anthoine Esclany de Jehan Eyraud

Acquisition du 24 avril 1598. Honorable homme Jehan Eyraud, marchand de Clermont, a vendu à Me Anthoine Esclany d'Aubière un verger planté d'arbres francs et autres, entouré de haies vives, d'une œuvre, situé dans la justice d'Aubière et au terroir des Horts de Meunyer, jouxte le verger des hoirs de François Jaffard d'une part, la chènevière ¹⁸ d'Anthoine Domas de jour d'autre, le rif commun d'autre à midi, et la sauzade de ... [en blanc] d'autre partie, aux cens et charges accoutumés... Cette vente faite moyennant le prix et somme de trente écus sol... Témoins : Ollivier Aubeny d'Aubière, et honorable homme Michel Eyraud, marchand de Clermont, qui a signé avec lesdites parties, Jehan Eyraud et Anthoine Esclany (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 13 – A.D. 63).

Les textes ont été transcrits et annotés par Pierre Bourcheix (2023).

Les photos des actes sont de Pierre Bourcheix et tous les actes sont issus des Archives départementales du Puy-de-Dôme.

¹⁸ - Chènevière : parcelle où pousse le chanvre.